

## Le CNIDEP participe aux rencontres des pôles d'innovation



Organisés en réseau, les 22 Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises ont vocation à susciter, promouvoir et accompagner les projets d'innovation des artisans. Ces pôles d'innovation œuvrent soit dans un secteur d'activité de l'artisanat bien spécifique, soit un domaine transversal. Leur expertise permet d'apporter aux entreprises une analyse des évolutions en cours en termes de technologie, de méthodes, de réglementation et de marché, et les outils opérationnels dont elles ont besoin pour maîtriser les aspects qui concernent plus directement leur activité.

Afin de faire connaître les travaux réalisés par les pôles d'innovation au plus grand nombre, des rencontres nationales sont organisées régulièrement. Ce début d'année aura été riche puisque le CNIDEP est intervenu à plusieurs reprises :

- lors de la journée d'échange sur l'innovation dans le bâtiment qui s'est tenue le 3 février dernier à Colmar.
- lors de la rencontre nationale des pôles d'innovation qui s'est tenue le 25 mai dernier à Paris.



Ces rencontres ont été l'occasion pour le CNIDEP de présenter les actions menées sur le thème de l'éco-construction, de la maîtrise de l'énergie ou encore de l'affichage environnemental des produits.

## L'eau et les déchets changent de visage

Marie-Pierre FISCHER et Madeline FUSS ont intégré l'équipe du CNIDEP. Elles remplacent respectivement Célia BORNIGAL sur la thématique "eau" et Christophe PICARD sur la thématique "déchets".

## Intégrer la dimension environnementale dans l'apprentissage : des enseignants sensibilisés

Depuis quelques années, l'Etat incite tous les acteurs de l'éducation à intégrer les questions de développement durable dans les établissements scolaires. Le volet de la protection de l'environnement est désormais traité dans différents cours, à l'école. L'artisanat n'est pas en reste. Les filières de l'apprentissage intègrent de plus en plus souvent ces considérations environnementales, aussi bien dans les cours de pratique métier que dans des cours comme la Prévention-santé-environnement.

Le CFA du Var a fait appel au CNIDEP pour organiser dans ses locaux une journée de formation pour 12 enseignants. Cet établissement est déjà fortement engagé dans le respect de l'environnement : tri des déchets, équipements de dépollution ... qui permettent de sensibiliser les jeunes au quotidien. Le but de cette formation était de donner des bases sur les problématiques et solutions environnementales dans les métiers enseignés au CFA.

L'Institut Supérieur du Métal dans le Bâtiment a également voulu présenter à des compagnons – enseignants les enjeux de la protection de l'environnement dans leur métier. Lors d'une journée technique à Lille, le CNIDEP a présenté l'essentiel de ces enjeux.

A ces occasions, le site internet ECOMET a été présenté aux enseignants. **Il compte désormais 16 métiers de l'artisanat en ligne, et affiche 250 000 visites depuis son ouverture en 2008.**

ECOMET peut être utilisé aussi bien en pratique professionnelle des métiers (→ rubriques « Les impacts environnementaux de votre métier » et « Vos produits dangereux ») que par des enseignants de cours généraux (→ rubriques « Espace environnement » et « solutions et réglementations à connaître »).



[www.ecomet.fr](http://www.ecomet.fr)

A tous les établissements qui mettent en œuvre des actions pour la protection de l'environnement, le CNIDEP propose sa Journée Technique dédiée et peut intervenir selon d'autres modalités à la demande.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Nadine BERTRAND**

→ CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30  
Courriel : [cnidep@cnidep.com](mailto:cnidep@cnidep.com)  
Site Internet : [www.cnidep.com](http://www.cnidep.com)



## Bulletin d'information au sommaire

- "Artisans Durables" primés
- Une opération nationale pour les Pressings
- Enquête auprès des artisans
- Affichage environnemental des produits de grande consommation
- Guide VEMAT peinture 2
- Intégrer la dimension environnementale dans l'apprentissage
- Le CNIDEP participe aux rencontres des pôles d'innovation

→ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises

# le bulletin d'information CNIDEP

n° 8 juin 2011

# information

## "Artisans Durables" primés



En association avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle (CMA 54) a initié depuis plusieurs années une opération originale d'accompagnement au Développement durable des entreprises artisanales de la CUGN. Basée sur la démarche CAPEA développée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, cette opération vise à accompagner les entreprises dans une démarche globale de développement intégrant les trois volets du développement durable : économique, social et environnemental.

**CAPEA**  
Cycle d'Amélioration des Performances de l'Entreprise Artisanale

- L'accompagnement passe par plusieurs phases :
- **formation collective** au management et à la stratégie d'entreprise,
  - **diagnostic** global de l'entreprise d'une durée moyenne de 6 heures,
  - mise en place d'un **plan d'actions** adapté aux besoins de l'entreprise,
  - **accompagnement-conseil** par les trois services de la CMA 54 dans le cadre du suivi du plan d'actions,
  - **cotation** et validation par un comité d'experts techniques de la CMA 54 de la stratégie de développement de l'entreprise et des améliorations réalisées.

9 entreprises artisanales de la CUGN aux activités diverses (chocolaterie, menuiserie, création de faire-part, pâtisserie...) se sont pleinement engagées dans cette démarche. Leurs efforts ont été salués le jeudi 7 avril 2011 par la remise d'un diplôme et l'obtention de la marque « Artisan Durable Management & Territoire » récompensant leur démarche exemplaire.



zoom sur...



# Enquête auprès des artisans

Dans le cadre de son enquête « **Actualités et perspectives des artisans de Meurthe-et-Moselle** », la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54 relève le ressenti et les perspectives des artisans sur divers aspects touchant à leur entreprise. Le CNIDEP a étudié les questions concernant l'environnement et le développement durable, posées à 8600 entreprises lors de l'édition 2009 de cette enquête. En sont ressortis des éléments de réponse pouvant alimenter une réflexion globale de prise en compte des entreprises.

- La prescription de produits ou services plus respectueux de l'environnement (ou énergétiquement sobres) intéresse-t-elle les artisans ?
- Sont-ils convaincus qu'il faut limiter les impacts au sein de leurs entreprises ?
- Quels sont les thématiques, les leviers qui les motivent ?
- La collectivité peut-elle jouer un rôle dans la problématique artisanat - environnement ?

L'analyse des réponses faites par les entreprises meurthe-et-mosellanes montre que la prise de conscience des chefs d'entreprise progresse, et s'affine en fonction de leur activité. Elle met en évidence l'effet positif d'actions menées par les organisations de l'artisanat, ainsi que de politiques incitatives. En même temps, elle fait aussi émerger des points d'effort, en particulier sur la thématique de l'eau. Grâce à son important taux de réponses (66%), cette enquête reflète bien les évolutions et besoins des artisans dans ce domaine, tant sur le département qu'au niveau national.

La plaquette présentant les résultats ainsi que le rapport complet sont disponibles sur demande auprès du CNIDEP



## Une opération nationale pour les pressings !

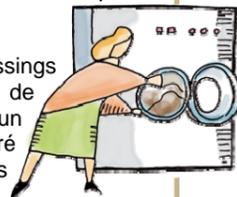
Une campagne de sensibilisation lancée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle en 2008 a permis de dresser un panorama du respect de la réglementation (déclaration ou autorisation de l'activité, ventilation des locaux...) et des risques pour l'environnement (stockage de produits dangereux...) de cette activité en Meurthe-et-Moselle. L'arrêté du 31 août 2009 concernant les Installations Classées de la rubrique n° 2345 (nettoyage à sec) est ensuite paru afin d'intensifier les contrôles des pressings.

opération collective

Partant de ce constat local et à la vue du durcissement de la réglementation, le CNIDEP s'est rapproché de la Fédération Française des Pressings et des Blanchisseries (FFPB), de l'ADEME et de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat afin de mettre en œuvre un plan d'actions commun pour soutenir les métiers du nettoyage à sec.

Le but de cette opération nationale, qui se déploiera en 2011 et 2012 et sera pilotée par la FFPB, est de sensibiliser les chefs d'entreprises à la prise en compte de l'environnement et d'aider l'ensemble des pressings du territoire national à réaliser des investissements afin d'améliorer leurs pratiques environnementales. Pour ce faire, les agents de chambre qui le désirent pourront suivre une formation au pré-diagnostic environnement dans les métiers de nettoyage à sec auprès du CNIDEP et une enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des pré-diagnostic est prévue.

Dès septembre, les pressings pourront solliciter leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat afin qu'un agent vienne établir un pré-diagnostic et ainsi être conseillés et aidés dans leurs bonnes pratiques environnementales.



Pour toute question sur cette opération, contactez **Madeline FUSS**

## Affichage environnemental des produits de grande consommation les entreprises artisanales participent à l'expérimentation

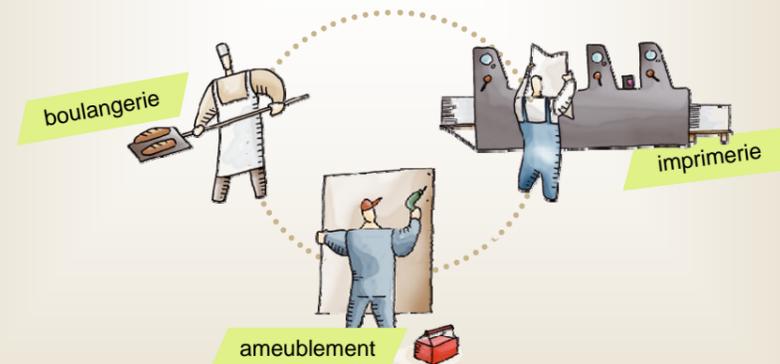


Le Grenelle de l'Environnement fixe une nouvelle exigence en terme d'information des consommateurs : l'affichage des caractéristiques environnementales des produits de grande consommation. L'instauration de cet affichage signifie qu'un consommateur pourra trouver sur tout produit le même format d'affichage, quel que soit son lieu d'achat, et pourra distinguer deux produits similaires en fonction de leurs impacts sur l'environnement. Cette information pourra ainsi devenir un élément supplémentaire de choix. Pour réaliser l'affichage environnemental de ces produits, une étude du cycle de vie complet du produit devra être réalisée.

Cette nouvelle exigence impactera donc fortement les entreprises productrices de biens de grande consommation. Afin de prendre en compte les particularités de certaines entreprises, et notamment des plus petites, l'Etat offre la possibilité de tester cet affichage environnemental avant une application obligatoire en mettant en place une expérimentation qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour une durée d'un an. C'est dans ce cadre que les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) et le CNIDEP se sont mobilisés pour que des entreprises artisanales puissent faire partie de cette expérimentation.

- L'objectif est de répondre à plusieurs questions :
- les artisans ont-ils les moyens nécessaires pour déterminer eux mêmes l'impact de leur production sur l'environnement ?
  - les méthodes de calcul des impacts sont-elles utilisables dans les très petites entreprises ?
  - quels sont les indicateurs environnementaux à utiliser pour ces produits fabriqués par des artisans ?
  - de quelle manière est perçu cet affichage par la clientèle de ces entreprises ?

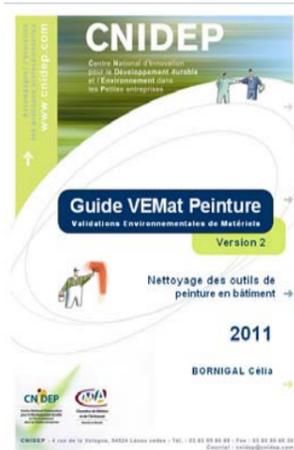
Pour réaliser cette expérimentation trois secteurs d'activité ont été choisis :



Un travail collaboratif entre les Chambres de Métiers, l'APCMA, les organisations professionnelles de chaque secteur d'activité, les centres techniques et le CNIDEP est actuellement en cours afin de mettre en place cet affichage.

Pour tout renseignement, contactez **Karen BONIFACE**

## Guide VEMat peinture 2



Les problématiques environnementales des métiers de la peinture en bâtiment sont souvent relayées au second plan...alors qu'elles sont de plus en plus dans la ligne de mire des autorités. La difficulté de ces entreprises ? Rejets diffus et dispersés, itinérance qui rend leur suivi difficile et surtout dangerosité des déversements...

Paradoxalement, les solutions techniques apportant des éléments de réponse ne cessent de se multiplier.

Deux ans après la sortie d'un premier document, le **CNIDEP publie une nouvelle version du Guide VEMat Peinture.**

Plus étoffé, le **guide VEMat Peinture 2 synthétise les validations techniques de 8 machines de nettoyage des outils de peinture, en soulignant points forts et points faibles.** Tantôt mobiles, tantôt fixes, ces équipements permettront de laver des matériels souillés par des peintures aqueuses et parfois même, solvantées. Le document rappelle une série de bonnes pratiques à mettre en place au quotidien dans les entreprises : choix des produits à plus faibles nuisances, sécurisation des stockages, élimination des déchets dangereux, etc. Le guide VEMat 2 réalise également une comparaison des technologies testées, toujours sur une base de 6 critères : efficacité, praticité, durabilité, coûts d'investissement et de fonctionnement et aspects environnementaux.



Le guide est téléchargeable sur notre site :

[www.cnidep.com/validations-techniques.html](http://www.cnidep.com/validations-techniques.html)

N'oubliez pas de consulter régulièrement la page Internet « validations techniques du CNIDEP » pour connaître toutes les nouveautés testées. A noter enfin que les rapports VEMat complets sont disponibles sur demande et intègrent notamment les résultats des analyses réalisées en cas de rejet.

Pour toute information sur nos validations techniques, contactez **Marie-Pierre FISCHER**